

Qui sont les correcteurs en France ?

L'Association des correcteurs de langue française mène une enquête nationale. Vous êtes correcteur ? Remplissez le [formulaire en ligne](#) sur www.aclf.fr !



Communiqué de presse

Qui sont les correcteurs en France ?

En 2020, l'Association des correcteurs de langue française (ACLF) lance une enquête ambitieuse, visant à mieux connaître les correcteurs et leurs conditions d'exercice : « Profession : correcteur ».

Pourquoi ? Isolés, souvent invisibles, les correcteurs n'ont jamais été précisément recensés en France. Seule l'agence régionale du livre Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené, en 2014, une démarche de ce type à l'échelle régionale. Ce manque s'explique en partie par la difficulté à appréhender cette profession : salariés à domicile pour l'édition, les correcteurs sont comptés deux fois lorsqu'il leur arrive de travailler pour deux maisons différentes ; pigistes pour la presse, ils sont assimilés à des journalistes ; indépendants, ils se fondent dans le lot des « professionnels de l'écrit » (avec les rédacteurs, biographes, formateurs en orthographe, etc.)... quand ils ne sont pas, comme cela arrive encore parfois, payés en droits d'auteur et donc assimilés à cette autre catégorie des travailleurs du texte.

Par cette première enquête d'ampleur nationale, l'association entend mieux connaître et faire connaître la profession : il est essentiel d'identifier les professionnels, leur profil, leurs compétences et leurs besoins, mieux cerner les conditions dans lesquelles ils exercent leur activité, et ainsi contribuer à la structuration de la profession et au renforcement des liens avec les autres acteurs de la chaîne de l'écrit.

Combien les correcteurs sont-ils, où sont-ils, qui sont-ils et que font-ils ? C'est à ces questions que l'Association des correcteurs de langue française (ACLF) aimerait enfin pouvoir répondre !

L'enquête en pratique

Sa forme : un questionnaire à remplir en ligne exclusivement, accessible dès le 2 mars 2020 à partir du site de l'ACLF, www.aclf.fr.

Pour qui : tous les correcteurs, quel que soit leur statut, quel que soit le domaine dans lequel ils exercent. Thèmes abordés : la formation et le parcours, l'activité, le statut, les pratiques collectives, les besoins et les attentes.

Calendrier : réponses de mars à juin 2020, restitution à l'automne 2020.

Contact presse : contact@aclf.fr

Créée en 2018, l'ACLF a pour objectifs de fédérer, représenter, former et informer les correcteurs, et de promouvoir leur métier.